



## COMMISSION SPORTIVE

### Procès-Verbal de la réunion du Vendredi 18 mars 2022

#### Présents

Mrs Pierre **Comte**, Maurice **Farès**, Jean-Louis **Monnot**, Jean-Luc **Netzer**, Gérard **Perera** et Jean-Yves **Raguin**.

#### Absent

Mr Loïc **GALLI**.

#### COUPES :

##### Coupe de l'Amitié :

La commission prend connaissance des engagés.

19 équipes sont engagées mais quatre sont encore qualifiées en Coupe Crédit Mutuel/Sport 2000 :

Chapelle Volland<sup>1</sup>, Courlaoux 2, Gevry<sup>2</sup> et l'entente Souvans/Mont sous Vaudrey<sup>4</sup>

A noter le retrait de l'équipe de Trois Monts 3 qui est passée à 8.

Reste alors 14 équipes donc 6 matchs à prévoir au tirage au sort et deux équipes exemptes.

Tirage : Les rencontres auront lieu **samedi 2 ou dimanche 3 avril 2022** sur le terrain du club premier nommé.

Match A : Macornay 2 – Rochefort 3

Match B : Rahon 2 – Choisey 2

Match C : Molay 2 – Aromas 2

Match D : Courlaoux 1 – Brenne Orain 2

Match E : Macornay 3 – Pleure 2

Match F : Montbarrey 2 – Chaux du Dombief 2

G : Plateau 39/Crottenay C. Ain 3

H : Beaufort/Sud Revermont 3

A l'issue de ces 8èmes de Finale, les rencontres des **¼ de Finale se dérouleront le week-end de Pâques** suivant le schéma suivant :

Vainqueur Match C – Vainqueur Match D

Plateau 39/Crottenay. C. Ain 3 – Vainqueur Match B

Vainqueur Match F – Vainqueur Match E

Beaufort/Sud Revermont 3 – Vainqueur Match A

Nous vous rappelons qu'en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, des prolongations de 2 X 15 mn seront jouées, puis les tirs au but.

##### Coupe Crédit Mutuel/Sport 2000 :

- Un club compte deux équipes qualifiées pour les 1/8 de finale et comme le prévoit le règlement ces deux équipes s'affronteront ce prochain tour, il s'agit de Gevry 1 et 2.

- A noter que lors des 2 premiers tours, nous avons enregistré 5 forfaits.

Tirage : Les rencontres auront lieu **samedi 2 ou dimanche 3 avril 2022** sur le terrain du club premier nommé.

Match A : Gevry 1 – Gevry 2

Match B : La Joux 3 – La Ferté 1

Match C : Chapelle Volland 1 – Pont de Pyle 2

Match D : Courlaoux 2 – Saint-Lupicin 1

Match E : Rahon 1 – Perrigny 1

Match F : Montbarrey 1 – Souvans/Mt S/Vaudrey 4

Match G : Viry 1 – Vaux 2

Match H : Crotenay/Combe d'Ain 2 – ASPTT Grand Lons 1

A l'issue de ces 8èmes de Finale, les rencontres des **¼ de Finale se dérouleront le week-end de Pâques** suivant le schéma suivant :

Vainqueur Match C – Vainqueur Match B  
Vainqueur Match A – Vainqueur Match E  
Vainqueur Match F – Vainqueur Match G  
Vainqueur Match H – Vainqueur Match D

Nous vous rappelons qu'en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, des prolongations de 2 X 15 mn seront jouées, puis les tirs au but.

*Les tirages se sont effectués dans le nouveaux magasin de Sport 2000 "We Are Select".*

*Le District du Jura et la Commission remercie la Direction et le personnel de Sport2000 pour l'excellent accueil et la collation d'après les tirages.*

**Championnats :**

La commission prend connaissance du courrier du club de Septmoncel pour son passage de 11 joueurs à 8 pour la 2ème phase en D5.

Pas de match en retard de championnat.

**Pierre COMTE,  
Secrétaire**

**Jean-Louis MONNOT,  
Président.**